

# Fédération Sportive & Gymnique du Travail Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme



Date de l'épreuve : dimanche 27 juin 2021

Lieu: Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva

# Compétitions VTT La ChampduF 2021 Circuits du Ban de la Roche

Manche du Trophée Interrégional DNA 2021 pour les catégories Cadets et au-dessus et du

Trophée « TEAM LAGER Jeunes " pour les catégories Jeunes jusqu'aux Minimes

# **Organisateur**

Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA)

# Participants admis

- · licenciés FSGT toutes catégories
- licenciés FFC (voir la règlementation régionale sur le site de la FSGT sous « Documents utiles »)
- non licenciés avec présentation d'un certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du cyclisme en compétition.

# Départ et arrivée des courses du matin : Le Champ du Feu - La Serva

| Couleur<br>circuits | Distance | Dénivelée<br>positive | Horaires<br>départ | Catégories (*)                 | Années de<br>naissance                        | Remise des prix |  |
|---------------------|----------|-----------------------|--------------------|--------------------------------|---|-----------------|--|
| Noir                | 1 x 35km | 1100m                 | 10h00              | Seniors<br>Espoirs             | 1982 - 1998<br>1999 - 2002                    | 14h00           |  |
| Rouge               | 1 x 25km | 840m                  | 10h15              | Juniors<br>Vétérans            | 2003 - 2004<br>1972 - 1981                    |                 |  |
| Bleu                | 1 x 20km | 700m                  | 10h30              | Masters<br>Dames<br>Cadets F/G | 1971 et avant<br>2004 et avant<br>2005 - 2006 |                 |  |
| Vert                | 1 x 10km | 340m                  | 10h40              | Minimes F/G                    | 2007 - 2008                                   |                 |  |

### (\*) A noter

- les coureurs "Vétérans" ont la possibilité de participer à l'épreuve avec départ à 10h (circuit noir)
- les coureurs "Masters" ainsi que les dames ont la possibilité de participer à l'épreuve de 10h ou 10h15 (circuit noir ou rouge)
- les non-licenciés FSGT Cyclisme et non-licenciés FFC ont la possibilité de prendre le départ d'une épreuve avec une distance inférieure à celle qui leur est normalement réservée.

Important : seuls les coureurs qui prennent le départ de l'épreuve qui leur est normalement destinée marquent des points pour le Trophée DNA

10 mars 2021 Page 1 sur 3

# Départ et arrivée des courses de l'après-midi : Le Champ du Feu - La Serva

| Couleur<br>circuits | Distance        | Dénivelée<br>positive | Horaires<br>départ | Catégories<br>admises | Années de<br>naissance | Remise des prix |  |
|---------------------|-----------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|------------------------|-----------------|--|
| Blanc               | 1 x 2km         | 40m                   | 14h30              | Poussins F/G          | 2013 - 2014            |                 |  |
| Blanc               | 2 x 2 = 4km     | 80m                   | 14h45              | Pupilles F/G          | 2011 - 2012            | 16h00           |  |
| Jaune               | 2 x 3,2 = 6,4km | 320m                  | 15h00              | Benjamins F/G         | 2009 - 2010            |                 |  |

#### **Engagement**

A faire parvenir pour le jeudi 24 juin soit :

- par courrier postal adressé à Arièle Gary (18 rue de Bourgogne, 67100 Strasbourg), accompagné du chèque du montant des inscriptions ; chèque à l'ordre de VeSPA
- par mail à l'adresse <u>lachampduf.inscriptionsvtt@gmail.com</u> accompagné d'un virement sur le compte de VeSPA. Coordonnées bancaires: FR76 1027 8013 7000 0207 2890 176 (merci de préciser l'objet et de joindre le justificatif de virement; par exemple capture d'écran).

En précisant :

| Nom et<br>Prénom | Club | N° licence<br>si licencié | Genre | Catégorie | Date de naissance | Circuit<br>souhaité |
|------------------|------|---------------------------|-------|-----------|-------------------|---------------------|
|                  |      |                           |       |           |                   |                     |

Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est joint (pas d'engagement par téléphone).

#### Inscriptions sur place et plaques de guidons

à partir de 8h15, clôture 15 minutes avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical accompagné d'une pièce d'identité.

# Frais d'inscription

licenciés FSGT inscrits avant le 26 juin : 5 €
licenciés FSGT inscrits après ou sur place : 8 €
non licenciés inscrits avant le 25 juin : 10 €
non licenciés inscrits sur place : 13 €

#### Restauration

Une petite restauration sera possible, elle respectera les consignes sanitaires en vigueur.

# Remise des prix

- 14h00 pour les minimes et plus âgé(e)s
- 16h00 pour les plus jeunes.

#### Règlement

Le règlement est celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace. Le port du casque rigide est obligatoire.

#### Commissaires

Ils sont désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

#### **Important**

- la position sur la grille sera définie par les commissaires
- · les circuits sont naturels, ils comportent des passages techniques
- des ravitaillements sont prévus sur les parcours 35, 25 et 20km
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le code de la route!
- · le parcours n'est pas privatisé : attention aux éventuels randonneurs ou autres vététistes
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement évalué la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- en cas d'abandon, il convient de prévenir un signaleur ou l'arrivée; possibilité, en dernier ressort, d'appeler au 06 19 55 78 95 ou au 06 07 29 31 87. Dans ce cas, pensez à récupérer votre licence ou carte d'identité et à rendre la plaque de cadre
- la licence ou la pièce d'identité sera rendue au retour de la plaque de guidon
- ayez la courtoisie de ne rien jeter

10 mars 2021 Page 2 sur 3

- les participants éloignés et en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- · merci de ne pas diffuser les tracés GPS!
- lors de vos sorties, merci de n'emprunter que les chemins et sentiers : ne pas rentrer dans le couvert forestier!
- les reconnaissances sont possibles le samedi 26 juin en matinée ainsi que le dimanche matin avant les départs, il est également possible de participer à la randonnée VTT organisée la veille de la course. Demander le tarif préférentiel égal à l'inscription de la course (voir ci-dessus)
- les participants s'engagent à ne prétendre à aucun droit concernant l'utilisation de leur image
- le cœur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée, des espaces de parking sont disponibles en amont et en aval de La Serva
- en cas de force majeure, le comité d'organisation se réserve le droit de reporter l'épreuve, la date de report prévue est le 19 septembre 2021. Les participants pourront prétendre à un remboursement ou un report des frais d'inscription
- le règlement s'adaptera aux consignes sanitaires gouvernementales et fédérales en vigueur au moment de la manifestation.

# **Autres épreuves**

- une randonnée VTT et VAE ouverte à tous est organisée la veille samedi 26 juin. Elle emprunte les mêmes circuits. Départ entre 7h00 et 10h00
- des trails de 35, 25 et 15 km sont organisés le samedi 26 juin.
- un combiné Trail et VTT est prévu, voir ci-dessous

Les informations sont sur http://lachampduf.fr

# Le Challenge des Fous du Champ du Feu

Un classement combiné associant les 35km du Trail et les 35km de la Course VTT sera effectué et les trois premiers seront récompensés.

#### Merci!

A toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible, ils se reconnaîtront...

# **Cartes et profils**

Ils sont visibles sur http://lachampduf.fr

#### **Autres informations**

http://lachampduf.fr/

Lionel Losser: 06 19 55 78 95Dany Iselin: 06 07 29 31 87

lioski68@gmail.com

#### Nos remerciements s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

à la Région Grand Est

à la Collectivité Européenne d'Alsace

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

aux communes de Bellefosse, Belmont, Fouday, Le Hohwald, Neuviller la Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à l'Office National des Forêts

à la Société de Chasse du Mercahon

au Comité de Ski du Bas-Rhin, ses clubs et ses bénévoles

à l'Association des Acteurs et Commerçants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald

à tous les autres partenaires et annonceurs visibles sur http://lachampduf.fr/



10 mars 2021 Page 3 sur 3